

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. :

E-mail (en majuscules) :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. :

E-mail (en majuscule : *adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCO Budget de l'établissement le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :

HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL : PRÉVENIR ET FAIRE FACE

SECTEURS PUBLIC, ASSOCIATIF ET PRIVÉ

Objectifs

Identifier le cadre et les risques juridiques

Définir et caractériser le harcèlement et agissements sexistes

Mettre en œuvre les dispositifs et outils de prévention

Savoir réagir face à ces situations

Programme

1. Caractériser et définir le sexisme et le harcèlement

- S'approprier le cadre juridique
- Différencier les différentes notions
- Repérer les comportements à risque : du manager, du collaborateur, les différences culturelles
- Conséquences psychosomatiques du harcèlement au travail/agissements sexistes : physique, psychique, troubles du comportement

2. Prévenir le harcèlement et les agissements sexistes

- Les mesures réglementaires : convention collective, règlement intérieur, rôles de l'employeur et du référent
- Les outils de communication
- Les mesures organisationnelles
- Les mesures individuelles
- Les différents acteurs pouvant intervenir dans ce domaine

3. Procédure en cas de situation déclarée

- Écouter avec bienveillance et neutralité
- Recueillir les faits, les preuves et des témoignages écrits
- Déclencher les procédures adéquates
- Comportements à adopter et erreurs à éviter

Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande Durée préconisée : 1 jour

Public

RH, manager

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences

Étude de cas, plans d'action pour un retour dans l'entreprise

Intervenant

Juriste, consultante RH

Sanction de la formation

Attestation de formation

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

7.1.